

PROGRAMME DE CONFÉRENCIERS 1979/1980

Dans le cadre de son programme de relations avec les universités, le ministère des Affaires extérieures dresse, chaque année, une liste de ses fonctionnaires disposés à donner des causeries ou à participer à des séminaires sur invitation des universités, des groupes communautaires, de clubs, d'associations et d'organisations intéressés aux affaires internationales. C'est pourquoi nous vous encourageons à penser aux "Affaires extérieures" si vous avez besoin d'un expert dans les domaines d'activité décrits ci-après. Comme les conférenciers sont nettement plus à l'aise lorsqu'ils abordent des sujets sur lesquels ils se sont penchés pendant des années, la liste est divisée par sujet afin de vous aider à choisir le conférencier qui convient le mieux à vos besoins.

Cette liste ne contient pas tous les grands thèmes de la politique étrangère et il ne faut pas la considérer comme exhaustive, en termes de sujets ou de personnes. Nous sommes toujours disposés à étudier des demandes spéciales.

Bien que nous n'excluons pas la conférence de type traditionnel, nous avons préféré le séminaire ou le groupe de travail, car leur plus grande souplesse s'avère ordinairement plus enrichissante et profitable. Nos conférenciers n'agissent pas à titre de porte-parole officiel; il va de soi cependant qu'ils parlent des politiques du Gouvernement, commentent des sujets d'intérêt pour le Canada et analysent les affaires mondiales, à la lumière de leur expérience professionnelle. Les conférenciers répondront également aux questions qui leur seront posées à la suite de leur exposé. A moins d'autorisation préalable du Ministère, il ne doit pas être fait état de ces exposés dans les médias. Nous espérons susciter ainsi un dialogue plus franc et plus fécond.

Les demandes doivent être adressées à la Direction des relations avec les universités, dans la mesure du possible plusieurs semaines à l'avance. Le Ministère s'efforce d'acquiescer à toutes les demandes, mais comme il assume normalement les frais de déplacement, il doit tenir compte des fonds disponibles, des besoins du service à Ottawa et des engagements antérieurs des conférenciers. Dans la plupart des cas, il est préférable qu'un conférencier visite plusieurs centres ou universités lors d'une même tournée, ce qui permet d'utiliser les ressources d'une façon plus économique et de répondre aux demandes d'une manière plus équitable.